

ACCIDENT**survenu à l'avion immatriculé F-GDKR**

Événement :	atterrissage manqué par vent arrière et piste descendante.
Cause identifiée :	confusion de QFU.

Conséquences et dommages :	aéronef légèrement endommagé.
Aéronef :	avion Robin DR 400-140 B.
Date et heure :	jeudi 14 janvier 1999 à 15 h 05.
Exploitant :	club.
Lieu :	AD Saintes (17), distance disponible à l'atterrissage : 900 m.
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	pilote + 1.
Titres et expérience :	pilote 43 ans, TT de 1990, 125 heures de vol dont 114 sur type et aucune dans les trois mois précédents. Dernier vol datant du 14 septembre 1998.
Conditions météorologiques :	vent 300° / 08 à 14 kt, visibilité supérieure à 10 km, SCT à 3300 pieds, température 12 °C.

Circonstances

Après environ une heure de vol le pilote s'annonce dans le nord de l'aérodrome. Le contrôleur gérant la zone de parachutage située au-dessus des pistes lui propose d'emprunter la piste 30 en raison du vent. Le pilote acquiesce et quelques instants après rappelle " en longue finale 30 ". Ni le chef pilote au roulage vers la piste 30 à bord d'un D 112, ni le contrôleur ne voient le DR 400. En fait le pilote atterrit en piste 12 avec un vent arrière de 10 nœuds. L'appareil rebondit plusieurs fois et le train avant s'efface. Il s'immobilise sur le nez à l'intersection des pistes.

Remarque :

- La piste 12 est en descente avec une pente moyenne de 1,3 % entre le seuil et l'intersection des pistes.